

Forum l'envers de l'Ecole, le 1^{er} octobre 1998

Danièle Silvestre

Pourquoi des forums ?

Cette question tombe d'elle-même, depuis que la réponse est devenue évidente : parce qu'il en faut absolument, si nous voulons un espace de respiration. Depuis que nous avons reçu les tout derniers déferlements de mails à la suite de la révélation calculée de J.-A. Miller, après la lettre de Colette Soler du 22 septembre, cette question est caduque. Il fallait et il faut des forums parce qu'il n'y a plus d'espace de discussion à l'ECF, ni pour nous ni pour personne.

Nous en sommes maintenant à la technique du procureur Starr, à des mœurs de fouine : montrer qu'elle s'est parjurée en se déclarant non-scissionniste le 22 septembre mais après avoir déposé les statuts d'une association loi de 1901 le 3 juillet, c'est-à-dire avant Barcelone.

Certes, mais c'était après le 20 juin aussi, c'est-à-dire après le mépris affiché avec lequel a été traitée la lettre écrite à cette date par Colette Soler à J.-A. Miller, lettre d'ouverture vers un débat, d'offre de discussion sur le fond, sur l'état de l'Ecole et ses causes, sur les finalités. C'est " inoffensif " a été la seule réponse à ma connaissance : en effet cette lettre n'était ni offensive, ni offensante, contrairement à sa non-réponse.

Il faut se rappeler quel était alors le contexte et quel espoir restait vers le 25 juin de travailler, par le débat et la discussion, les problèmes institutionnels de l'ECF et de l'AMP, et les atteintes multiples aux liens associatifs et transférentiels qui ont marqué les deux dernières années de l'ECF.

Ce débat a été forclos par le refus de réponse à la lettre du 20 juin.

La répétition de ce refus a été le traitement opposé au " projet de résolution " ; J.-A. Miller a eu pour seule réponse de demander à C. Soler sa démission du poste de trésorière de l'AMP qu'elle assumait jusque-là.

Nous sommes arrivés à Barcelone sans aucun espoir de changement de style dans les échanges, confirmé par la Grande Conversation qui, on s'en souvient, s'est ouverte sous le coup du choc produit par la publication, en préface à l'annuaire de l'AMP, de la " Tirade " prononcée par J.-A. Miller contre M.-J. Sauret ; il nous restait un seul espoir, celui de débattre en dehors du Congrès, dans les réunions de l'hôtel Habana, appelées forums, avec ceux qui le voudraient, c'est-à-dire non pas des réunions fermées comme je l'ai lu à plusieurs reprises mais des réunions ouvertes. La preuve : y sont venus des gens pour rapporter dehors ce qui s'y disait et combien nous étions !

De plus, en quoi poser les jalons statutaires d'une association est-il un projet scissionniste ?

Cette démarche était dictée par la prudence à laquelle nous obligeait l'expérience faite de l'offre de débattre, et l'anticipation du sort qui nous attendait à Barcelone, et aussi après. Il faut bien savoir qu'une " opposition liquidatrice " est une opposition à liquider, c'est-à-dire à détruire. Cela n'est pas perceptible seulement depuis Barcelone ; il y a eu le 14 juin (comité de coordination des ACF avec l'attaque contre M. Strauss et la conférence avec la " Tirade " contre M.-J. Sauret), il y a eu la transformation de la Section de l'ACF-TMP en Coordination, pour dissoudre le Conseil et le bureau de Section, jugés trop dissidents, il y a eu les dites Conversations, etc... Parce que la Conversation, telle qu'elle est conduite depuis un an, et portée désormais au rang de concept, n'est ni plus ni moins qu'une offre de reddition ; il s'agit non pas de débattre mais de rendre les armes dis

curives devant les raisons supérieures convenues et rentrer dans le rang.

C'est pourquoi la dernière fois que j'ai joué à ça - c'était à la " Lecture " du 21 juin, dont la seule différence avec les Conversations était que ceux qui y ont parlé l'ont fait sur invitation

de Miller - j'ai posé la question : " à quoi ça sert de parler ? " ; il y avait de l'ironie mais aussi des questions, auxquelles il n'a pas été répondu. Sans avoir subi le même traitement que M.-J.Sauret ou M.Strauss, ça n'a pas plu ; d'ailleurs une allusion y est faite dans le rapport du Conseil à la page 11 : " Le Conseil a soutenu, avec ces Conversations, que cela sert à quelque chose de parler, etc. " Dans ce même rapport, où est relatée en détail la réunion du Conseil de l'ECF du 23 juin, à laquelle participait J.-A.Miller, invité, il dit encore, comme il l'avait dit publiquement lors de la lecture, deux jours avant cette réunion : " quelque chose a changé depuis hier - jour où il a reçu la lettre de C. Soler du 20 juin -, il n'y a plus d'espace transitionnel, la dialectique est entrée d

ans son moment manichéen : oui ou non ". J'avais critiqué dans mon exposé le 21 juin le manichéisme à l'œuvre dans certaines positions déclarées, et déjà la réponse était : il faut choisir, c'est oui ou non. Il était clair, dès lors, qu'il n'y aurait plus de discussion possible, et qu'il faudrait reconstruire ailleurs les conditions de possibilité de cette discussion. Je considère que cette date est décisive et qu'elle a été déterminante pour la suite, même si l'offre de débat devant 1500 personnes (aux Journées d'automne) peut faire illusion pour certains ; je fais allusion là à la même réunion du Conseil rapportée dans le rapport.

Quant à la duplicité de notre position avec cette initiative de forums un peu partout dans le monde, j'ai dit qu'il s'est agi alors, pour nous, de ne pas nous laisser liquider ; et que dire alors de celle qui consiste à faire offre de parler et dans le même temps décider de publier la " Tirade " où M.-J.Sauret est pris à partie ainsi que C.Soler. Ce texte se termine d'ailleurs par une allusion au pompage qui revient à nouveau. Un certain nombre de collègues, dans le monde, ont démissionné de leur section, de leur Ecole et de l'AMP. Je crois que, contrairement aux affirmations de la " Tirade " qui prétend vouloir que l'Autre, l'opposant, reste à l'intérieur, il n'en est rien. En fait, tout est fait pour que ceux qui encombrant de leurs questions s'en aillent.

Je crois que cela a commencé avec les accusations de plagiat contre C.Soler et avant cela, avec ce qui a été pris de sa part comme ne traitant pas avec un intérêt suffisant l'intervention de J.-A.Miller sur " l'inconscient interprète " lors des Journées d'automne en 1995. A relire aujourd'hui La lettre mensuelle n°143, je ne vois pas bien ce qui lui fut reproché, car chacun dit l'intérêt qu'a eu pour lui le thème et la façon dont il a été traité, mais aucun ne s'extasie devant l'exposé de Miller seulement. Alors pourquoi est-elle visée particulièrement ensuite ?

Elle dérange, sans doute depuis longtemps. Elle prend trop de place. Elle suscite un transfert qui canalise trop de personnes, partout dans le monde. Canalisation qui se fait au détriment de l'Un de l'AMP. On dénonce alors le groupe, ce furent les accusations des " bis " au Brésil ; la dénonciation d'une politique du groupe contre la politique du Un ; le Un est à entendre comme le Un d'unification derrière l'orientation, tant théorique - que nous ne récusons pas - que politique, que nous critiquons, surtout lorsqu'il revient à l'Un de l'identification à l'analyste. Ce serait le groupe contre le discours analytique et le tour est joué ; mais lorsque c'est trop visible, on trouve un autre binaire : le discours universitaire contre le discours analytique, comme si l'appartenance de certains à l'université les enfermait dans le discours universitaire ; et comme si le dispositif analytique suffisait à garantir que l'on est dans le discours analytique ! On passe alors à des subtilités du g

enre énoncé versus énonciation, et l'on retrouve en plus sophistiqué le pompage ; ces déplacements de sens ne sont dus qu'aux effets produits lorsque le pompage désignait carrément le vol ; devant l'ampleur des réactions, on nuance l'accusation : répéter des énoncés, c'est ravalier ce qu'a dit l'autre. Le résultat s'impose : calomnier, calomnier, il en restera toujours quelque chose ; et reste le but poursuivi : la mise à l'écart, l'éviction des tribunes, des publications, des lieux de transmission.

Il est patent que la ségrégation est à l'œuvre, le pousse-à-la-sortie, l'exclusion calculée ; prenez le texte de Jo Attié dans " Débats du Conseil " : la sortie de C.Soler, de la salle du Congrès,

après son intervention à Barcelone, lors de la Conversation, est interprétée comme une sortie " calculée ", " orchestrée " dit un autre, puisqu'elle a été suivie par beaucoup de personnes, bien qu'elle-même soit revenue dans la salle un moment plus tard. Ils ne pensent qu'en politiciens calculateurs et prêtent aux autres leurs calculs. Ils ne voient qu'agencements prémédités et complots un peu partout ; mais soutiennent par ailleurs que l'Autre n'existe pas ; et pourtant quelle meilleure façon de le faire exister que la haine !

Le grand problème du Conseil qu'Attié nous révèle, c'est : " comment cohabiter avec une opposition ? " Cela pose moins de problèmes à Chirac et Jospin parce qu'ils sont finalement plus démocrates que le Conseil de l'ECF. Le Conseil, lui, trouve ça impossible, d'où le désir violent de nous sortir ! ..." des groupes de tous ordres peuvent émerger à l'horizon, menaçant le transfert de travail "... Quelle peur les saisit devant l'idée qu'on puisse se parler ! Judith Miller le dit très clairement : ils nous encomrent, utilisant à plusieurs reprises le terme de trahison.

Pourtant ce qui sabote le transfert de travail, c'est de mettre à mal des personnes, de les dénoncer sans relâche devant la communauté analytique. Dire qu'on respecte ceux qui ont voté contre le renouvellement du Délégué général de l'AMP, mais accompagner ledit respect de la menace qu'ils le trouveront sur leur chemin s'ils s'organisent en minorité d'opposition, montre bien qu'il n'y a pas une once de respect de cette opposition ; s'il l'avait respectée, il l'aurait écoutée.

Et puis comment une opposition - minoritaire par définition, puisque, si elle était majoritaire elle ne serait plus l'opposition - peut-elle survivre sans s'organiser ? Cela nous indique aussi ce que l'on entend par Ecole-Une : c'est un groupe qui ne parle que d'une seule voix ; ce n'est pas un lieu où l'on débat.

Je ne terminerai pas sans évoquer un dernier point que je me réserve de développer une autre fois ; c'est le détournement de la Passe par rapport aux finalités de l'Ecole, telles qu'on les doit à Lacan. En trois points très brefs :

1 - à la faveur de ce qui a été appelé le symptôme B, la non-nomination comme AE d'un collègue éminent, redéfinition des " critères " - entre guillemets - de Passe, le critère politique prenant le pas sur le critère clinique ; les cartels de la Passe étant généralement plus soucieux du second que du premier, une autorité dite authentique doit les contrôler ;

2 - d'où la nécessité de l'extime, l'Autre des cartels de la Passe, désigné par le Délégué général, et chargé de contrôler les nominations d'AE proposés par les cartels ;

3 - enfin, rendre le titre d'AE permanent en découle, puisque les AE devenant désormais estampillés, rien ne s'oppose à ce qu'ils soient une classe stable.

J'avais évoqué la question de l'AE versus didacticien, lors de la lecture du 21 juin ; en quoi des AE sélectionnés de cette façon sont-ils différents d'une classe de didacticiens d'avant 1967 ? Ils réunissent en eux, comme avant la mise en cause radicale de Lacan, le pouvoir institutionnel (politique et bureaucratique) et le pouvoir transférentiel, puisque désignés par leur titre définitivement acquis par la passe nouvelle formule.